

APPEL A COMMUNICATION ET A COLLABORATION

Entrepreneuriat à impact ?

Entre Territoire Impacté et conviction(s) de l'entrepreneur(e)

Journée d'études interdisciplinaires
co-organisée par la Chaire Entrepreneuriat Territoire Innovation (ETI) IAE Paris Sorbonne
et par la Chaire Femmes & Renouveau Economique (FERE) Grenoble Ecole de Management

Date : 8 juin 2026, IAE Paris-Sorbonne

Date limite de soumission : ~~2 mars 2026~~ 20 mars 2026

Le terme de *High Growth Impact Entrepreneurship* renvoie initialement à un entrepreneuriat innovant qui repose sur une innovation de rupture, souvent technologique. Mais, Markman *et al.* (2019) font de « *l'entrepreneuriat à impact* » une catégorie qui attaque les « *grands challenges* ». Il est important de se questionner sur les vertus, les réalités, mais aussi les limites de l'entrepreneuriat à impact, au moment même où certains travaux académiques développent une idéologie de l'entrepreneuriat qui peut tout (Keim *et al.*, 2024).

Sur un plan économique, l'entrepreneuriat peut être perçu, dans son sens schumpétérien, comme fondamentalement lié à la rupture, avec un entrepreneur qui constitue l'agent du changement (Acs, 2008). La destruction créatrice est alors au cœur, l'innovation suscitant à la fois le déclin des industries anciennes, et la régénération liée aux nouvelles entreprises qui diffusent l'utilisation nouvelles applications technologiques et créent de nouveaux emplois. Une telle vision peut conduire à se demander quelle est la différence entre l'entrepreneuriat schumpétérien et l'entrepreneuriat à impact ? Plus encore, cerner la réalité des impacts et les mesurer semble nécessaire (Dubocage *et al.*, 2024) si l'on veut échapper à une mythification.

L'histoire nous invite aussi à réfléchir sur l'impact de ces entreprises qui ont été créées sur leurs territoires : le paysage de bon nombre de régions porte encore les traces d'un choc, lié à la disparition d'entreprises (les mines ou une ancienne usine). Comment, alors, penser l'impact dans un sens positif ? Que penser des GAFAM, qui sont à la fois porteuses de technologies de rupture perturbant l'organisation économique d'un territoire, rendant obsolète un magasin, un centre-ville, un centre commercial. Si le choc qu'elles ont créé et qu'elles créent encore sur le territoire est avéré, comment penser et mesurer l'impact positif ? De la même manière, si l'entrepreneuriat à impact tend à focaliser sur une entreprise qui pourrait avoir un retour positif sur un territoire, que penser des entreprises de petite taille - « colibri » - qui pourraient, cumulées, avoir un impact encore plus positif ? Faut-il alors valoriser des politiques publiques

orientées vers les entreprises technologiques innovantes et/ou plus largement vers toutes les formes d'innovation, et notamment les innovations sociales ? Ne faut-il pas prendre en compte à la fois les effets induits de l'entrepreneuriat et notamment ses possibles faces cachées ou « dark side » (Chabaud et al., 2020, Pérez-Morón et al., 2024)

Répondre à ces interrogations invite à la fois à questionner la notion d'entrepreneuriat à impact, son origine, son contenu et sa diversité, mais aussi les politiques publiques et le mode de gouvernance des territoires. Qui décide que ce qu'un territoire peut et doit devenir ? Peut-on considérer qu'une entreprise à impact est la réussite d'une start-up porteuse d'une innovation de rupture mais qui a négocié son intégration dans une société et qui réduit les conséquences négatives sur un territoire ? Si tel est le cas, comment penser ce qui est positif et négatif pour un territoire et qui décide de ce qui est positif et négatif ? Est-il moralement acceptable que ce soit l'écosystème entrepreneurial et la gouvernance de l'entreprise qui le fasse ? Comment peut s'opérer ce travail de co-définition des conséquences négatives et comment penser la réduction du choc ? Est-il pertinent et utile de penser un entrepreneuriat citoyen ou populaire ?

Au-delà des questionnements de son impact sur le territoire, l'entrepreneuriat à impact interroge à la fois sur son origine, sur les porteurs possibles de projet, ainsi que sur ses modalités. L'entrepreneuriat à impact est-il accessible à tou.te.s ? Les traits identitaires limitent souvent les capacités des individus porteurs de projets entrepreneuriaux à s'intégrer et à se faire accepter dans les écosystèmes entrepreneuriaux qui permettent l'accession aux ressources nécessaires. Ce manque d'acceptation perçu entraîne aussi le manque d'ambition de ces personnes à poser et à questionner l'impact de leur entreprise.

La réponse à l'ensemble de ces questionnements sur l'entrepreneuriat à impact appelle nécessairement une réflexion transdisciplinaire, *a minima* sémiologique, philosophique, politique, géographique, historique, mais aussi gestionnaire et économique.

Aussi, cette journée de recherche ambitionne de dresser une définition et les enjeux des contours de l'entrepreneuriat à impact et de sa relation au territoire.

Pour mener à bien cette réflexion, elle invite des contributions issues de l'ensemble de ces disciplines mentionnés ci-dessus, pouvant être complétés par l'apport d'autres disciplines autour des sujets suivants (liste non exhaustives) :

- Entrepreneuriat à impact(s)
- Entrepreneuriat à impact, classique, high growth, social, sustainable, environnemental : différencier notions et approches, généalogie historique, aspects implicites des concepts, raccourcis, mythes et mystifications
- Quelles catégories pour penser l'entrepreneuriat à impact ? Innovation sociale, entrepreneuriat engagé, entrepreneuriat humaniste, entrepreneuriat inclusif, entrepreneuriat populaire, entrepreneuriat responsable, entrepreneuriat social, entrepreneuriat de territoire, *community-based entrepreneurship*, *everyday entrepreneurship*, *grand challenge*, *commoning*, etc.
- Ce que l'impact veut dire : mesure, appropriation, stratégies narratives et *storytelling*
- L'identité des fondateurs et dirigeants qui se réclament de l'entrepreneuriat à impact,
- Les mesures d'impact des entreprises qui se réclament de cette catégorie,
- Le champ institutionnel qui définit ce qu'est l'entrepreneuriat d'impact
- L'impact sans choc est-il pensable ?
- L'impact avant l'entrepreneuriat à impact : perspectives historiques

- Entrepreneuriat à impact, entrepreneuriat aux marges,
- Formes de l'entrepreneuriat à impact
- Ecosystème de l'entrepreneuriat à impact
- Les acteurs de l'entrepreneuriat à impact : fondations, investisseurs à impact, etc.
- L'entrepreneuriat à impact dans l'agenda politique
- Territoires en déprise et entrepreneuriat à impact

Ces propositions donneront lieu à publication dans un ouvrage collectif, voire à un numéro ou dossier spécial dans une revue à Comité de Lecture.

Dates :

- Date limite de **soumission** du résumé (3 000 mots maximum hors références comprenant introduction/objectifs, revue de littérature, approche/méthodologie, résultats, discussion, implications et limites) : ~~2 mars 2026~~ **20 mars 2026**
- Date de retour de décision du Comité avec recommandation : ~~10 mars~~ **30 mars 2026**
- Date d'envoi des communications définitives (5 000 mots) : 18 mai 2026
- Date limite d'inscription (avec versement) : 18 mai 2026

Soumission à déposer sur le site : <https://impact2026.sciencesconf.org/>

Participation aux frais d'organisation

- Enseignant-chercheur : 100 euros
- Doctorants : 60 euros

Outre les frais d'organisation, le tarif inclut les pauses et le déjeuner.

Comité d'organisation

Paola Berdugo (IAE Paris-Sorbonne), Didier Chabaud (IAE Paris - Sorbonne), Michele Coletti (Grenoble Ecole de Management), Catherine Gall (IAE Paris-Sorbonne), Raphaël Haget (IAE ParisSorbonne), Séverine Le Loarne-Lemaire (Grenoble Ecole de Management), Florent Pratlong (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

Comité scientifique

Franck BARES (HEC Montréal)

Martina BATTISTI (Grenoble Ecole de Management)

Cyrine BEN HAFIEDH (IESEG)

Jean BONNET (U. Caen Normandie)

Sébastien BOURDIN (IESEG)
Sophie BOUTILLIER (U. du Littoral Côte d'Opale)
Didier CHABANET (IDRAC)
Claire CHAMPENOIS (Audencia)
Marcus DEJARDIN (U. de Namur)
Philippe EYNAUD (IAE Paris-Sorbonne)
Marie FERRU (U. Poitiers)
Maryline FILIPPI (Bordeaux Sciences Agro)
Laurent FRAISSE (LISE, CNAM-CNRS)
Olivier GERMAIN (Université du Québec à Montréal)
Patrick GIANFALDONI (U. d'Avignon et des Pays de Vaucluse)
Martine HLADY-RISPAL (IAE de Limoges)
Amélie JACQUEMIN (U. Catholique de Louvain)
Nadine LEVRATTO (CNRS)
Christine NOEL – LEMAITRE (U. Aix-Marseille)
Nathalie RAULET-CROSET (IAE Paris-Sorbonne)
Jean-François SATTIN (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
Christophe SCHMITT (U. de Lorraine)
Thierry SIBIEUDE (ESSEC)
Romain SLITINE (IAE Paris-Sorbonne)
Christina THEODORAKI (Aix-Marseille Université)
André TORRE (INRAE, U. Paris-Saclay)
François VATIN (Université Paris Nanterre)

Références indicatives

- Acs, Z. (2008). Foundations of High Impact Entrepreneurship, *Foundations and Trends in Entrepreneurship*, vol 4, no 6, pp 535–620.
- Dey, P., & Steyaert, C. (2018). Myth in social entrepreneurship research: an inquiry into rationalist, ideological and dialectic practices of demystification. In *Social Entrepreneurship* (pp. 100-126). Edward Elgar Publishing.

Dubocage, E., Rousselet, E., & Sattin, J. F. (2024). De l'impact de l'innovation à l'investissement à impact. *Innovations*, 75(3), 5-31.

Eberhart, R.N., Lounsbury, M. & H. E. Aldrich, (2022) (Eds.) *Entrepreneurialism and society: Consequences and meanings* (Research in the sociology of organizations, Vol. 82

Germain, O. (2023). Les entrepreneurs ont-ils cru dans leur (s) mythe (s)? Mettre en dialogue l'entrepreneuriat et l'effondrement. *Management international*, 27(spécial), 13-17.

Himmer, V. (2024). Vendre pour la bonne cause? Le militantisme des entrepreneurs à impact et ses frontières. *Entreprises et histoire*, 117(4), 130-142.

Keim, J., Müller, S., & Dey, P. (2024). Whatever the problem, entrepreneurship is the solution! Confronting the panacea myth of entrepreneurship with structural injustice. *Journal of Business Venturing Insights*, 21, e00440.

Markman, G. D., Waldron, T. L., Gianiodis, P. T., & Espina, M. I. (2019). E pluribus unum: Impact entrepreneurship as a solution to grand challenges. *Academy of Management Perspectives*, 33(4), 371-382.

Pérez-Morón, J. M., García Alonso, R., & Thoene, U. (2024). Looking back to move forward: shedding light on the dark side of entrepreneurship. *New England Journal of Entrepreneurship*, 27(2), 152-172.

Sheldon, R. C., Lüdeke-Freund, F., Reboud, S., & Lesage, X. (2023). Un nouveau rôle pour l'entrepreneuriat. *Entreprendre Innover*, 54(1), 10-15.

Sibieude, T., & Blazy, C. (2023). Chapitre 10. Qui sont ces fonds (à impact)? Quelques éléments de modèle et leurs illustrations. *Questions de société*, 161-192.